

Organiser la tenue du Conseil des études et de la recherche

Mots clés : instances, gouvernance, administrateurs, études, recherche

Définitions :

La gouvernance désigne l'organisation collective de la prise de décision au sein de l'école.

Elle repose sur un ensemble d'instances représentatives — composées d'enseignant·e-s, de personnels, d'étudiant·e-s et de personnalités qualifiées — qui débattent, proposent et délibèrent sur les orientations, les actions et les règles de l'établissement.

Le CER est l'instance consultative de l'EnsAD sur les orientations pédagogiques et les activités de recherche. Il se prononce également sur la répartition des fonctions permanentes d'enseignement entre les diverses disciplines.

Process :

1. Calendrier et convocation

- Le CER se réunit au moins deux fois par an, généralement à l'automne et au printemps.
- Les membres sont convoqués avec un ordre du jour transmis 8 à 15 jours avant la séance (sauf urgence).

2. Préparation des dossiers

- L'administration prépare les documents liés aux projets à examiner : évolutions pédagogiques, projets de recherche, programmation annuelle, concours, etc. Les membres du CER peuvent proposer en amont des points à inscrire à l'ordre du jour. Il appartient au Président de l'instance d'évaluer l'opportunité de les inscrire effectivement.

3. Déroulement de la séance

Processus :	Pilote : Simon Vialle Contributeur : Philippe Berthier
Date :	Public concerné : élus au CA

- Le Directeur préside la séance.
- Les points sont introduits par l'administration, puis discutés librement par les membres.
- Le CER rend un avis consultatif, parfois à l'unanimité ou par vote si nécessaire.

4. Participants

- Membres élus ou désignés : enseignants, personnalités qualifiées, étudiants, responsables d'enseignement et de recherche.
- Peuvent être conviés : experts ou invité-e-s, sans droit de vote.

5. Suivi et diffusion

- Un procès-verbal est rédigé, soumis à validation à la séance suivante puis déposé sur l'intranet.
- Les membres élus assurent la circulation de l'information auprès des communautés représentées.

Documents ressources :

Décret statutaire de l'école -

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000208840>

Guide des instances - W:\SecretariatDirection\INSTANCES\Elections instances\2024\Elections étudiantes 2024\Étape 3 - mail d'annonce